BRETAGNE
Axe 2 : Développement personnel et communication

Développement personnel et communication pour les agents de catégorie A ou B

Contexte

L'un des objectifs de cette formation est «d'aider le personnel dans le développement social, professionnel et culturel »

De même que pour les personnels de catégorie C, l'ANFH a souhaité poursuivre en 2020 le soutien des établissements dans le développement de cette action pour les personnels de catégorie A et B par une aide financière spécifique. Cette aide est validée par les instances régionales sous réserve d'un accord sur le contenu pédagogique proposé. De ce fait, chaque année un recensement est effectué afin de connaître les établissements souhaitant développer cette action.

Objectifs

Permettre aux agents hospitaliers de mieux appréhender :

- les mutations de notre société et leurs enjeux
- les nouvelles situations au travail
- l'équipe en tant qu'entité et somme des différences
- la communication dans l'équipe

Renseignements complémentaires

Contact : Marie-Noëlle FRINAULT

Conseillère formation

02 99 35 28 64

mn.frinault@anfh.fr

Programme

Durée : 10 jours minimum

Le contenu est arrêté par l'établissement organisateur en fonction de l'organisme retenu.

Financement :

Aide financière pour les frais pédagogiques sur la base de 457€/jour.

Ce financement est accordé en fonction du contenu pédagogique et de la durée de la formation. Il complète le financement assuré par les établissements.

Public
Toute personne ayant un grade de catégorie A ou B

Exercice
2020

Code de formation
AFR 9

Nature
AFR

Organisé par
SERA RETENU PAR L'ETABLISSEMENT ORGANISATEUR PARMI UNE LISTE D'ORGANISMES PROPOSEE PAR L'ANFH

Durée
70 heures

Typologie
Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences